



Avec le soutien des Universités Paris V et Paris Sud

Séminaire mensuel **Conflits et territoires**

Le jeu du droit et de l'économie dans l'évolution du mode de règlement des conflits fonciers

Par Vincent RENARD
Economiste, CNRS, IDDRI – Sciences po

Mardi 28 Septembre de 13h00 à 15h00

Agro Paris Tech, 16 Rue Claude Bernard, Paris V^{ème} (Métro Censier Daubenton)
Salle J. Delage (Salle des Conseils). 1^{er} étage

Résumé : Un siècle et demi après l'achèvement du cadastre, si quelques conflits fonciers peuvent encore porter ici où là sur les limites de parcelles, ils sont devenus marginaux par rapport aux nouveaux enjeux que constituent le statut juridique des sols – essentiellement le droit des sols – et sa traduction en termes de prix fonciers. Au cours des trente glorieuses, le droit des sols a dit, de façon de plus en plus précise, ce qu'on pouvait faire d'un terrain, en particulier sa constructibilité, souvent définie par le coefficient d'occupation des sols. D'autre part, la flexibilité croissante de la planification urbaine, le rôle accru de la négociation et la volatilité des documents d'urbanisme ont modifié substantiellement le lien entre le droit des sols et le prix des biens. Ils ont également induit de nouveaux modes de régulation des conflits, dans lesquels la dimension économique a pris une part croissante. A partir de quelques éléments de comparaison internationale, choisis aux Etats-Unis ou en Europe du Nord, nous mettrons en évidence la place cruciale de la définition et du contenu du droit de propriété dans la genèse du mode de règlement des conflits dans le cas français.

**Retrouvez les enregistrements vidéo du séminaire Conflits et
Territoires : [Vidéos conflits et territoires](#)**

Vous pouvez nous confirmer votre présence par retour de mail (torre@agroparistech.fr)

André Torre, Marianne Ehrlich et Thierry Kirat

L'objectif du séminaire mensuel Conflits et Territoires est de permettre d'engager la discussion sur la question des conflits liés à l'espace, et tout particulièrement sur la place des conflits dans la construction et la gouvernance des territoires.

Le séminaire a lieu tous les derniers mardi du mois. L'accès est gratuit.